



Securité batiments public

Par ledzep

Bonjour à toutes et tous,
je ne suis peut être pas dans le bonne section du forum, je vous prie de m'en excuser par avance.

Mes parents habites en face d'une vieille demeure datant de la fin du 19ème siècle, c'est une des plus anciennes de la ville. Un grand jardin entour ce bâtiment.

La dernière héritière avait tenté de la vendre en 2008, mais la mairie ayant un droit de préemption le lui a acheté.

La mairie a eu un projet de créer une pépinière d'entreprise, mais celui-ci n'a jamais abouti sur quelque chose de concret.

Elle a finalement décidé d'y installer provisoirement l'école de musique municipale, le temps de construire la nouvelle médiathèque.

A ce jour, la maison est complètement inoccupé: plus aucun entretien n'est réalisé par la mairie, les volets sont constamment fermé, le jardin n'est plus débroussaillé, les façade sont de plus en plus décrépies, les clotures tombent... Mais le plus inquiétant est que des "squatters" ont commencé à s'installer en début d'année. Ceux-ci ont à plusieurs reprises allumé des feux dans la dépendance de la demeure, dans le jardin, lançait des oranges sur la route, sur les fenêtres de la maison de mes parents...

Suites à ces évènement, mes parents ont fait une main courante à la police municipale, qui a aboutis à l'arrestation de plusieurs "jeunes".
Ils ont également écrits des courriers recommandés à la mairie pour demander des comptes, ils ont toujours eu des réponses évasives, et la mairie n'a pris aucune mesure pour renforcer la sécurité de ce lieu...

En effet, que se passera-t-il le jour ou il y aura vraiment des gens mal intentionné qui crérons un incendie de grande ampleur?

Ma question est donc est-ce qu'il existe une loi qui oblige la mairie a maintenir la sécurité du lieu ?

Par ailleurs, mais là ça pourrait faire l'objet d'un autre sujet, nous nous interrogeons sur les réelles intentions de la mairie concernant ce lieu.

En effet, nous suspectons qu'elle laisse volontairement se délabrer le bâtiment afin d'avoir un prétexte de le détruire pour construire un ensemble immobilier (et oui, côte d'azur oblige, la mafia n'est pas loin...)

Il faut savoir que c'est un bâtiment qui pourrait être classé, car il a une histoire!

Je vous remercie par avance pour vos conseils et suggestions.